

Grenoble le 21 juin 1959 .

1^{re} circonscription

L'Inspecteur de l'Enseignement primaire
à

Monsieur Andrey, psychologue scolaire à son
bureau, Ecole de garçons cours Jean Jaurès.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 11 juin - et je vous
exprime mes regrets de ne pas vous avoir répondu plus tôt - j'ai
plaisir à vous donner l'assurance que j'apprécie vivement l'ac-
tivité des psychologues scolaires dont le concours est indispen-
sable aux maîtres comme à moi-même pour l'organisation et le
contrôle des classes de perfectionnement .

Votre rôle est d'abord essentiel pour le recrue-
ment. L'expérience a prouvé que malgré sa connaissance des
enfants et du milieu social, le personnel enseignant ne peut
trier les élèves comme vous le faites, avec une technique éprou-
vée. Reste ensuite à suivre les enfants admis, à discerner ceux
qui au bout d'un temps plus ou moins long, peuvent être repla-
cés dans les conditions normales . _ enfin vous restez en perma-
nence nos conseillers et nos informateurs dans un ordre d'en-
seignement si étroitement lié aux progrès de la pédagogie nou-
velle et de la psychologie expérimentale .

Bref, la collaboration entre nous est à étendre
et à préciser. Elle n'est certes ~~xxx~~ plus à justifier . Pour ma
part, je ne puis qu'aprecier la manière dont vous la comprenez
d'après les renseignements qui m'ont été fournis, j'en dirai de
même pour mesdemoiselles Jullias .

Quant aux vœux que j'aurais à formuler, ils se
résumeraient ainsi :

- que le triage des enfants, dont dépend le recrue-
ment et l'examen des élèves des classes de perfectionnement

ait lieu à la fin de l'année scolaire, de manière à permettre une mise en route de l'enseignement dans une situation stable à la rentrée .

- que des conférences d'information (au moins une par an) soient organisées, d'abord pour les Inspecteurs Primaires, et ensuite pour le personnel exerçant dans les classes de perfectionnement sans formation spéciale. (ce qui est le cas pour la totalité des sept classes de ma circonscription - (notamment, pour des renseignements d'ordre bibliographique - les séances pratiques seraient aussi les bienvenues) ainsi que des expositions de matériel d'enseignement. Enfin, je souhaiterais voir établir un modèle uniforme de fiche individuelle d'élève . Je rappelle qu'en 1943 un tryptique avait été proposé : partie médicale, partie sociale, partie scolaire).

- que les visites des psychologues scolaires aux classes de perfectionnement soient toujours suivies de l'envoi à l'inspecteur primaire d'un bref compte - rendu .

Pour ma part, je vais ordonner l'ouverture d'un registre spécial pour recueillir les comptes-rendus des séances de la Commission médico-scolaire (s'il n'existe déjà) . Il xxx vous serait présenté , tout comme à moi .

Je ne doute pas qu'avec le temps et une meilleure compréhension des besoins , notre collaboration ne fasse l'objet d'une fructueuse mise au point . L'essentiel au départ, est d'y apporter un véritable esprit d'entraide .

Veuillez agréer, cher Monsieur, avec l'expression de ma sympathie personnelle, l'assurance de ma considération .